



AUTEXIER

**FABRICANT DE ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
PÉTROLE & MARINE EN BRONZE & CUPRO-ALUMINIUM**

93, rue Louis Blanc - 02300 CHAUNY
Tél: 03.23.52.02.86 - Fax: 03.23.39.52.28
www.autexier.fr

Notice de montage et d'entretien pour indicateur de niveau à réfraction



162

I) Vérification à la réception

Vérifier à la réception que l'emballage est en bon état, que les indicateurs de niveau livrés sont conformes à la commande, que le matériel n'est pas endommagé.

II) Stockage

Les indicateurs de niveau peuvent arriver sur le site plusieurs mois avant leur mise en service. Leurs performances peuvent être détériorées si un soin particulier n'est pas apporté à leur stockage et protection.

Il est recommandé de stocker les indicateurs de niveau dans un local propre, fermé, à l'abri des intempéries et des projections de sable, de poussières ou autres particules solides. Les laisser autant que possible dans leur emballage d'origine. Les bouchons obturateurs, les protections des filetages, les enveloppes en plastique, ne seront enlevées qu'au moment du montage. Éviter les chocs sur les filetages.

III) Montage de la garniture

- 1) Les indicateurs de niveau doivent être manipulés avec un soin particulier. Éviter la pénétration de corps étrangers dans la garniture au cours du montage et de l'exploitation.
- 2) Ce matériel ne peut pas être installé dans une zone classée où une atmosphère explosive est susceptible d'apparaître.

IV) Instructions

- 1) Il est proscrit de neutraliser le mécanisme de l'indicateur de niveau.
- 2) Aucun corps étranger ne doit bloquer les orifices de l'indicateur de niveau.
- 3) L'indicateur de niveau doit être installé dans un endroit où il ne risque aucun choc qui fausserait son fonctionnement.
- 4) Il est recommandé de calorifuger le matériel si la température de contact le nécessite (pour le personnel ou en cas d'atmosphère explosive), et n'autoriser l'accès qu'au seul personnel habilité. Pour le matériel, il est impératif de rester dans une plage de température indiquée sur la plaque de firme (Rep. **3**) ou à défaut la fiche technique du produit. Bien veiller à ne pas avoir de fluide changeant d'état (gel) lors de températures négatives, cela pourrait détériorer la glace de réfraction.
- 5) Il est impératif de respecter les conditions d'emploi annoncées (pression, température, fluide) lors de votre consultation auprès de nos services (aucuns fluides corrosifs ou pouvant provoquer une usure significative, aucuns fluides instables dont la décomposition pourrait présenter des risques, aucuns mélanges de fluides susceptibles de



réagir entre eux ou de dégager des dérivés menant à une atmosphère explosive et aucuns fluides visqueux ou susceptibles de se solidifier à un moment ou un autre).

6) Il est recommandé de bien veiller à limiter autant que possible les efforts dus à des désalignements des tuyauteries de raccordement.

7) Il est nécessaire d'éliminer toute pression amont et aval avant tout démontage de l'indicateur de niveau, et ce, en veillant à ne pas créer d'atmosphère explosive dans ou en dehors du matériel. Le personnel faisant cette intervention doit être formé pour ce type d'intervention et muni de toutes les protections nécessaires liées au fluide véhiculé.

8) Il faut veiller à ne pas laisser le mécanisme dans une position susceptible de provoquer des phénomènes de cavitation et/ou d'érosion.

9) Les documents fournis par AUTEXIER (notices, plaque de firme, certificats...) ne doivent pas être modifiés.

ATTENTION : AUTEXIER n'est plus responsable du bon fonctionnement du robinet si celui-ci a été démonté ou modifié par une personne non mandatée par AUTEXIER.

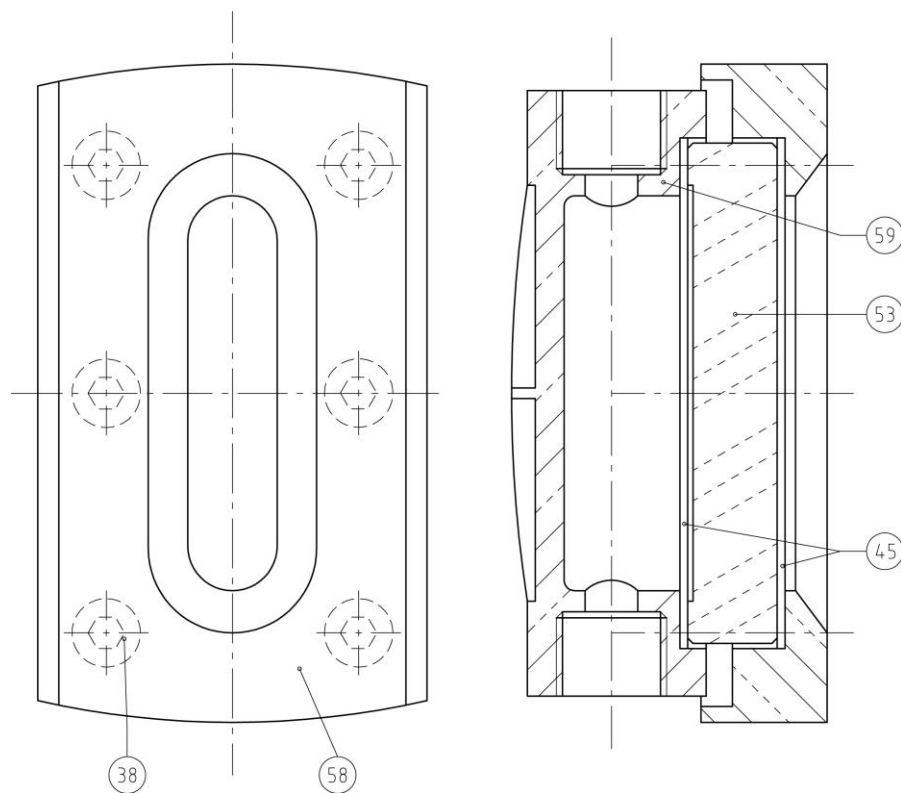
V) Mode de fonctionnement / Entretien

Il est impératif de maintenir l'indicateur de niveau propre et en ordre de marche. Il faut notamment vérifier périodiquement qu'aucun corps étranger n'obstrue la tuyauterie et que l'installation est exempte le plus possible de dépôts et d'impuretés.

VI) Garantie

Tous nos appareils sont garantis pendant douze mois à dater de la livraison contre tout défaut de matière ou de construction, lorsqu'ils sont utilisés dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils ont été prévus. Cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation par nos soins des pièces reconnues défectueuses. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette notice.

Réf. 162






VII) Marquage

Après avoir été testée et réglée, chaque indicateur de niveau est plombé par AUTEXIER. Si un autre organisme réalise un marquage par poinçonnage, l'indicateur de niveau ne doit pas être endommagé. Mal exécuté, des déformations pourraient rendre l'indicateur de niveau fuyard, ou inopérant. Le poinçonnage sur parois minces est à proscrire.

Les indicateurs de niveau sont identifiés par une plaque signalétique comportant les données suivantes :

- La date de l'expédition
- Les caractéristiques techniques :
 - 1 - Désignation : Référence de l'indicateur de niveau
 - 2 - N° du certificat de tarage et du N° de déclaration de conformité à la directive 2014/68/UE
 - 3 - Condition d'utilisation maximum de l'indicateur de niveau
 - 4 - Pression d'essais d'enveloppe de l'indicateur de niveau
 - 5 - Pression de réglage (xx pour ce produit)
 - 6 - Groupe de fluide G pour un Gaz / L pour un Liquide ou S (Steam) pour de la Vapeur
 - 7 - Diamètre nominal d'entrée et diamètre nominal de sortie
- Le marquage **CE** avec N° d'identifiant de l'organisme notifié 0094 (LLOYD'S)

 AUTEXIER FABRICANT EN ROBINETTERIE INDUSTRIELLE 93 RUE LOUIS BLANC / 02300 CHAUNY FRANCE / + 33 (0)3 23 52 02 86		jj/mm/aa :	
<i>Désignation :</i> 1		<i>N° Cert :</i> 2	<i>Dcl :</i> 2
	<i>Entrée (Inlet) : DN</i> 7	<i>Sortie (Outlet) : DN</i> 7	
	<i>PN (NP) :</i> 3 Bar	<i>T° :</i> 3 °C	
<i>Pression d'essais (Test pressure) :</i> 4 Bar		 0094	
<i>Pression de tarage (Set pressure) :</i> 4 Bar			
<i>Groupe de fluide (Group of fluid) :</i> <input type="text" value="1"/> → 6			

Il est impératif de respecter les conditions d'utilisation indiquées sur la plaque signalétique (pression, température, et fluide) sous peine de détériorer le matériel et d'annuler la garantie.

Réf. Documentaire 0904DA144 version 06 du 06/07/2021

